

Séance plénière du 22 septembre 2009

Règles de débat pour le point 8 de l'ordre du jour

**Point 8. Rapport intermédiaire des travaux de la commission
thématique 1 « Disposition générales et droits fondamentaux »**

1. Introduction et présentation du rapport par le Président de la Commission 1, Maurice Gardiol **10 minutes**
2. Débat sur la présentation générale. Les groupes qui veulent intervenir disposent de **chacun 2 minutes**
3. Entrée en matière
4. Chapitre 1 : Dispositions générales, art.1-7
 - Introduction par le rapporteur et présentation des articles **3 minutes**
 - Débat **30 minutes**
 - Vote d'orientation sur chaque article du chapitre 1 :
Article 1 ; article 2 ; article 3 ; article 4 ; article 5a et 5b ; article 6 ; article 7a et 7b.
4. Chapitre 2 : Buts et Principes de l'Etat, art.8
 - Introduction par le rapporteur et présentation de l'article **3 minutes**
 - Débat **30 minutes**
 - Vote d'orientation sur chaque alinéa de l'article 8 (8.1- 8.12)
5. Chapitre 3 : Principes de l'activité de l'Etat, service public et évaluation, art. 9-10
 - Introduction par le rapporteur et présentation des articles **3 minutes**
 - Débat **30 minutes**
 - Vote d'orientation sur chaque alinéa de l'article 9 (9.1 à 9,7)
 - Vote d'orientation sur l'article 10 (10.1 et 10.2)

Notes importantes :

Les amendements seront votés sans débat (voir article 45, 1 du règlement).

Dans le débat sur la présentation générale (point 3), les groupes qui veulent intervenir disposent de **2 minutes chacun** (voir article 45, 1 du règlement).

Dans les débats qui suivent (**30 minutes par chapitre**), les constituant-e-s s'expriment dans l'ordre des demandes de parole pour **3 minutes au maximum** (voir article 45, 1 du règlement).

Séance plénière du 22 septembre 2009

Règles de débat pour le point 9 de l'ordre du jour

Point 9. Rapport préliminaire des travaux de la commission thématique 5 « Rôle et Tâches de l'Etat, finances »

1. Introduction par le président de la Commission 5 Benoit Genecand (3 minutes)
2. Présentation générale du rapport préliminaire (10 minutes) par le Rapporteur Jérôme Savary
3. Présentation (3 minutes) et débat (20 minutes) sur le point 1 (Environnement)
4. Présentation (3 minutes) et débat (20 minutes) sur le point 2 (Eau)
5. Présentation (3 minutes) et débat (20 minutes) sur le point 3 (Energie)
6. Présentation (3 minutes) et débat (20 minutes) sur le point 4 (Climat)
7. Présentation (3 minutes) et débat (20 minutes) sur le point 5 (Services industriels)
8. Présentation (3 minutes) et débat (20 minutes) sur le point 6 (Aménagement du territoire)
9. Présentation (3 minutes) et débat (20 minutes) sur le point 7 (Mobilité)
10. Présentation (3 minutes) et débat (20 minutes) sur le point 8 (Infrastructures).

Notes importantes :

Des propositions (orales et écrites) de groupe ou individuelles seront renvoyées à la Commission 5 (art.7, al.3)

Dans les débats qui suivent (**20 minutes par chapitre**), les constituant-e-s s'expriment dans l'ordre des demandes de parole pour **2 minutes au maximum** (voir article 45, 1 du règlement).